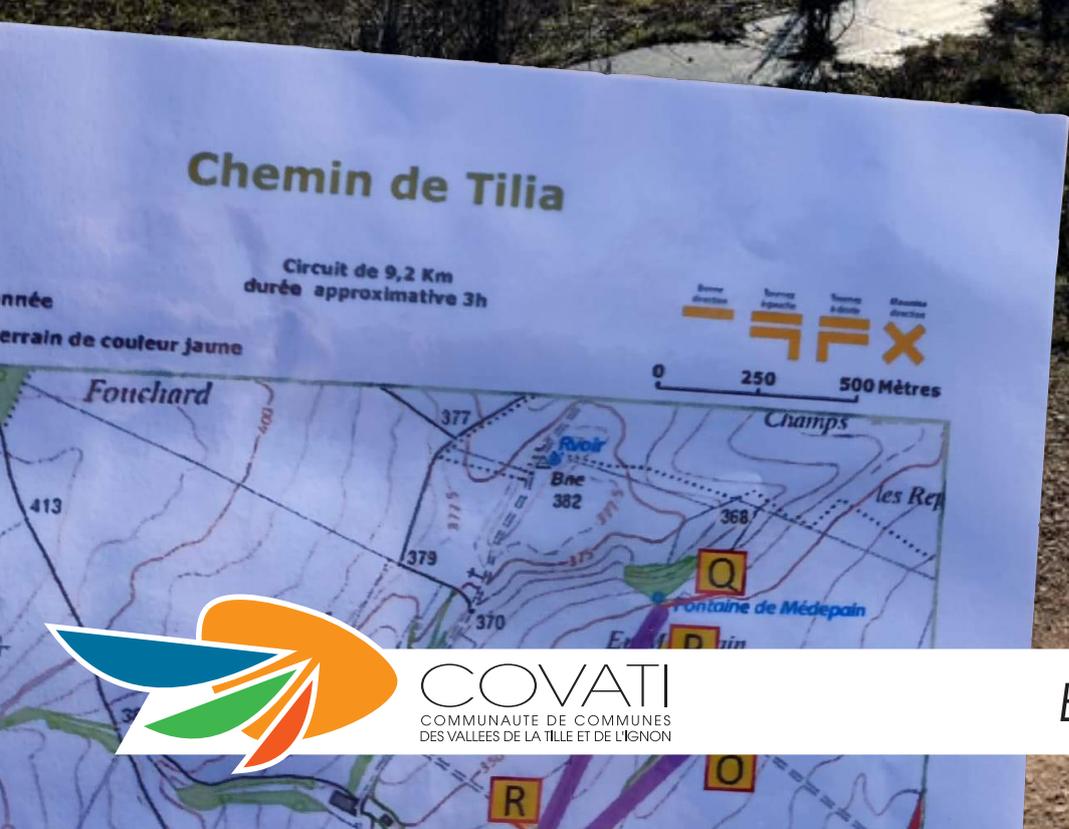
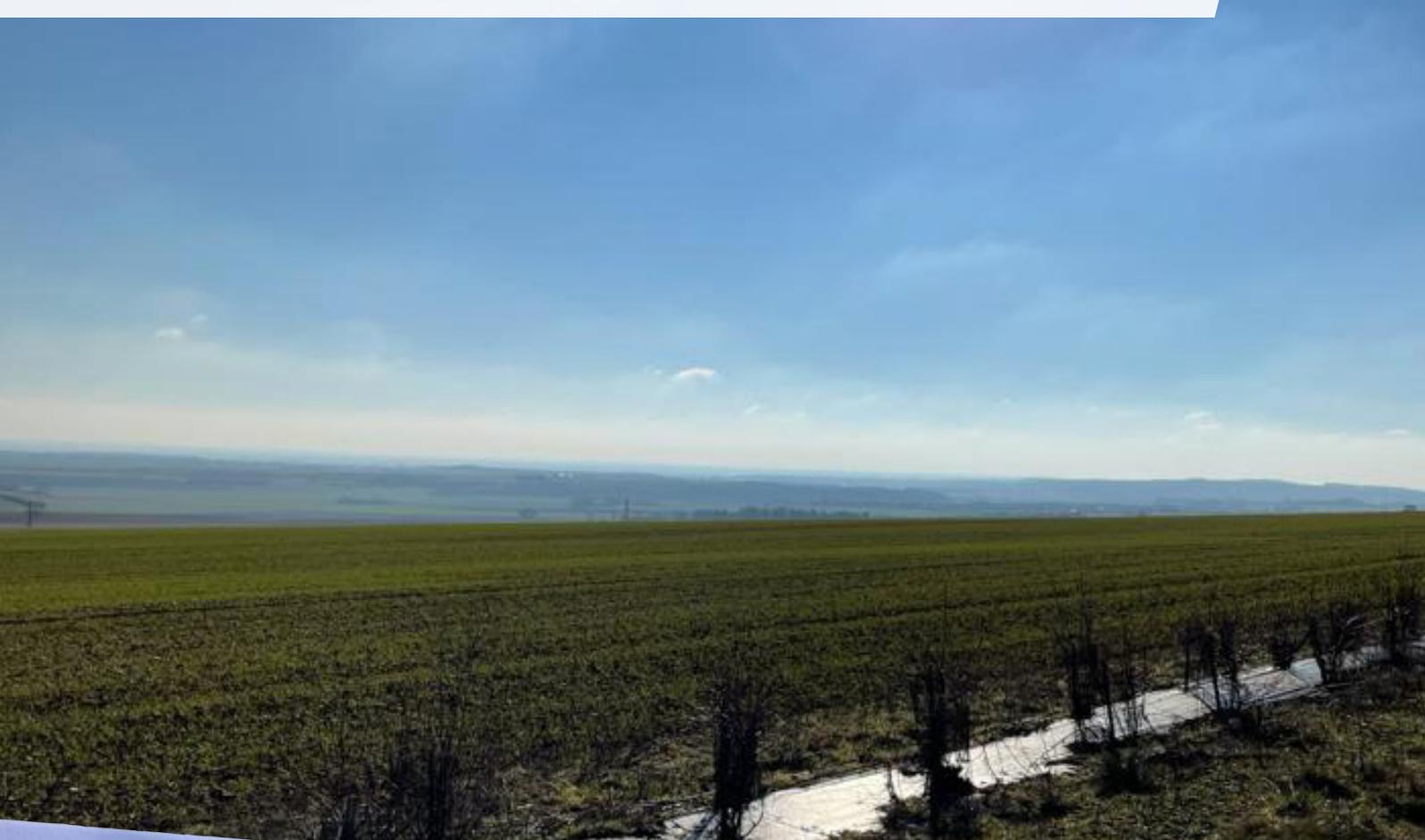


Magazine de la Covati



COVATI
COMMUNAUTE DE COMMUNES
DES VALLEES DE LA TILLE ET DE L'IGNON

Été 2021 - N°23

Sommaire

4 Mobilité

Tiers-lieux

5 Économie

- Aides financières aux entreprises
- Ils se sont installés sur le territoire...

8 Finances - budget

Budget 2021

9 Ressources humaines

- Nouvelle équipe au Service actions sociales
- Changement de direction

10 Actions sociales

- Des parcours d'orientation pour découvrir le territoire
- Zoom sur la vaccination
- La Covati s'adapte

13 Petite enfance / enfance-jeunesse

- Projet micro-crèche de Moley
- Nouveau jardin pour la SMA
- Un air frais souffle sur le centre de loisirs
- Nouvel accueil périscolaire à Spoy
- La Covati agit contre le gaspillage

16 Travaux-voirie / urbanisme

- Point travaux
- Un service ADS mutualisé

18 SPANC

Contrôles périodiques

19 Administration générale

Nouveau minibus

20 Tourisme

- L'Office de tourisme prend le virage du numérique !
- Pratiquer des activités de pleine nature, oui ! Mais en toute sécurité, c'est mieux...

22 Communication

La Covati a désormais sa page Facebook !

23 Agenda

Magazine de la Covati n°23 - Été 2021

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Luc Baudry • **RÉDACTION :** Vice-présidents et service communication

PHOTOS : Covati, sauf mention • **MISE EN PAGE :** Perrine Latouche

IMPRESSION : I.C.O. 17-19 rue des Corroyeurs - 21000 Dijon • **TIRAGE :** 6 400 exemplaires • **DÉPÔT LÉGAL :** à parution

PHOTO DE COUVERTURE : Course d'orientation sur le chemin de Tilia à Chaignay

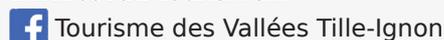
Covati

4 allée Jean-Moulin
21120 Is-sur-Tille
03 80 95 32 41
www.covati.fr



Office de tourisme des vallées de la Tille et de l'Ignon

Place de la République
21120 Is-sur-Tille
03 80 95 24 03
www.covati-tourisme.fr





Édito

L'année 2021 est rythmée par la valse des restrictions liées à la pandémie : couvre-feu, confinement, déconfinement... La Covati s'est encore et toujours adaptée.

Nos services se sont réorganisés au gré des annonces gouvernementales, avec pour mot d'ordre le maintien des activités autorisées, dans le respect des règles sanitaires. Distanciel, activités d'extérieur, places limitées... ont permis de continuer à assurer un service de qualité, malgré les nombreuses contraintes. Tous les services de la Covati sont tournés vers la reprise. Nous continuerons à programmer des activités et garderons un maximum d'équipements ouverts aussi longtemps que cela sera possible.

L'intercommunalité est aussi protectrice et solidaire. La Covati a notamment adhéré au pacte territorial afin d'aider financièrement les TPE du territoire éprouvées par la crise.

Cette crise sanitaire, économique et sociale, qui s'éternise et nous restreint à tant de niveaux, ne nous empêche pas de préparer l'avenir, bien au contraire.

La Covati s'engage dans la réalisation d'un projet de territoire, qui nous permettra de passer plusieurs contrats avec l'État. Ce projet constituera une véritable feuille de route, qui définira les grandes orientations des années à venir pour notre intercommunalité.

Ces orientations, décidées collectivement avec les élus des 23 communes de la Covati, auront pour objectifs de préserver la qualité de notre cadre de vie, de maintenir une population active, de favoriser l'arrivée de nouvelles populations, de réussir la transition énergétique et écologique, et de poursuivre la valorisation touristique de notre territoire.

Ce projet nous engage vis-à-vis de tous (élus, habitants, organismes financeurs...) pour plus de visibilité, de transparence et de pertinence dans l'ensemble des actions qui seront menées ces prochaines.

Plus que jamais, je reste persuadé de l'importance d'une communauté de communes forte, protectrice de ses habitants et fédératrice. Grâce à notre projet de territoire, nous nous donnerons les moyens de nos ambitions.

Luc Baudry,
Président



Avec cette pandémie mondiale, la vie de nombreux travailleurs a changé. Certaines entreprises ont dû fermer du fait de leur activité incompatible avec les règles sanitaires. Le télétravail a donc été mis en place de façon temporaire ou permanente pour certains. De ce fait, nous avons réfléchi à une solution alternative pour les personnes ne supportant plus la solitude du travail à domicile, et nous avons tenté de faire faire des économies aux entreprises qui louent de grandes surfaces aujourd'hui inoccupées.

Tiers-lieux

L'option que nous avons choisie est d'offrir la possibilité aux travailleurs de se retrouver dans un espace ouvert à divers corps de métiers pour travailler à distance. Nous avons opté pour des locaux inoccupés appartenant à la SNCF et aménageables afin d'obtenir un espace de télétravail agréable.

Pour pouvoir occuper ces locaux nous avons répondu à l'appel à projet *1001 gares* et nous travaillons avec le cabinet *Relais d'Entreprises*, chargé d'étudier les possibilités de créer une ou plusieurs structures du même genre sur notre territoire.

L'option de la gare nous permet de développer ce concept avec la possibilité de travailler sur deux niveaux :

- au rez-de-chaussée, un endroit réservé aux personnes à mobilité réduite,
- à l'étage, un espace d'environ 110 m² pour y installer plusieurs postes de travail et une salle de réunion.

Évidemment les accès seront réaménagés et le parking existant, réaménagé, servira à tous.

En ce qui concerne la mobilité sur notre territoire, la Covati a voté à l'unanimité la prise de cette nouvelle compétence. Les communes ont trois mois pour valider cette décision et la Communauté de communes deviendra ainsi AOM (Autorité organisatrice de mobilité). Nous pourrions alors réfléchir à une organisation pour tenter de désenclaver les communes les plus éloignées et avec très peu de moyens.

La commission mobilité de la Covati devra se réunir pour penser ou repenser le transport en offrant un service accessible au plus grand nombre et éventuellement de nouveaux modes de déplacements.



Daniel Lavèvre

Vice-président en charge de la mobilité, du transport et du télétravail





Aides financières aux entreprises

La crise économique mondiale liée à la pandémie de Covid-19 a impacté, à différentes échelles, toutes les entreprises quels que soient leur taille et leur secteur d'activité. Elle a provoqué en 2020 une récession qui s'est traduite par une réduction du PIB (produit intérieur brut) de 9,1 % en France.

Pour aider les acteurs économiques du territoire, la Covati continue donc d'accompagner financièrement à la fois les entreprises en difficulté et les entreprises qui souhaitent aller de l'avant en investissant dans la production, le numérique ou encore la maîtrise des impacts environnementaux.

En plus des dispositifs nationaux d'urgence (www.economie.gouv.fr), du chèque numérique (<https://cheque.francenum.gouv.fr>) et du dispositif Tremplin transition ADEME (<https://agirpourlatransition.ademe.fr>), des aides spécifiques sont mises en place par la Covati notamment le Pacte Régional pour lequel la collectivité a investi 2 € par habitant (27 132 €) en cofinancement avec la Région Bourgogne-Franche-Comté.

Ouvert à toutes les entreprises de 0 à 10 salariés créées avant le 31 octobre 2020, ce dispositif est composé de deux aides :

- Le Fonds d'avances remboursables permet de consolider la trésorerie des entreprises fermées administrativement. Les secteurs de l'hébergement, de la restauration, de la culture, de l'évènementiel et les commerces dits non essentiels sont donc principalement ciblés. Au premier trimestre 2021, 3 entreprises du territoire ont bénéficié de prêts à taux zéro de 15 000 € chacune. Les conditions d'éligibilité ayant été élargies et le fonds réabondé,

cette aide gérée par la Région est dorénavant disponible jusqu'au 31 décembre 2021.

- Le Fonds régional des territoires est une enveloppe de 81 396 € gérée par la Covati sous la forme de subventions pour les entreprises souhaitant investir pour le maintien, la reprise et l'accélération de leur activité.

Conformément à la convention signée avec la Région, 11 entreprises du territoire ont bénéficié de ce fonds pour un montant total de 28 455 € :

- > Nat'Urena (Moloy),
- > Saluna beauté (Is-sur-Tille),
- > Au Del'issois (Is-sur-Tille),
- > Earl Marcouyoux (Vernot),
- > Atelier Charme et concept (Moloy),
- > Brasserie la Luxoise (Gemeaux),
- > Au Martin pêcheur (Is-sur-Tille),
- > Rucher des trois rivières (Diénay),
- > Phiguitars (Villecomte),
- > Rosso E Verde (Marcilly-sur-Tille).

52 941 € sont donc encore mobilisables jusqu'à la fin de l'année.

Immobilier d'entreprise

La Covati a mis en place une aide à l'immobilier d'entreprise pour l'achat, la construction ou la restructuration de bâtiments d'activité.

Dans ce cadre, une subvention a été accordée à *Écomotoculture* pour son implantation dans la zone d'activité de Marcilly-sur-Tille près de *Gamm Vert*.

Informations

Jérôme Guironnet,
Chargé de mission économie
03 80 95 72 55
jerome.guironnet@covati.fr

Alain Gradelet
Vice-président en charge du
développement économique, de l'emploi
et de l'aménagement du territoire



Ils se sont installés sur le territoire...



La main gantée
8 place Jean-Durant
21120 Is-sur-Tille
06 29 22 19 77

 **La main gantée**

Chaque demande est étudiée personnellement, chaque projet est unique et développé en concertation avec le client, depuis le début jusqu'à sa finalisation. La palette des projets retenus peut être très étendue concernant le sujet du tatouage, mais le style de la main gantée est le travail du noir (blackwork) traité en whipshading, pepper shading, dotwork, ainsi que gravure. François d'Is vous propose un large choix de dessins prêts à être tatoués (flashes) constamment enrichis.

Horaires

Du lundi au samedi, de 14 h à 18 h sur rendez-vous et du lundi au samedi de 10 h à 12 h et de 18 h à 19 h sans rendez-vous.



Jardin d'hiver
31 rue Dominique-Ancemot
21120 Is-sur-Tille
06 78 02 16 85

www.jardindhiverdecoration.com

 **Jardin D'Hiver - Concept Store**

Boutique de décoration et d'ameublement, design et moderne, à partir de matières brutes et naturelles.

Horaires

Du mardi au samedi, de 9 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 18 h et le dimanche de 9 h 30 à 12 h.



Agence immobilière 2.0
13 rue Dominique-Ancemot
21120 Is-sur-Tille
03 73 55 03 00 ou 07 55 65 04 77

L'équipe de Laforêt est composée d'un responsable d'agence et de deux négociateurs immobiliers. Ils travaillent avec des outils numériques : signature électronique, visites virtuelles, vidéos avec drone...

Horaires

Du mardi au samedi, de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Appel téléphonique possible du lundi au samedi de 9 h à 19 h.

Sarl Mes services
21120 Tarsul
06 33 93 17 28
messervices21@gmail.com



Nouvellement installé à Tarsul, Samuel Herbelot a créé *Mes services*, entreprise spécialisée en électricité, plomberie et climatisation. Il propose son savoir-faire dans un rayon de 100 km environ autour de Tarsul.

Bienvenue !



Distributeur de pizzas
Pizzeria Rosso e verde
Place de la mairie
21120 Courtivron
07 49 00 02 68
 **Pizzeria Rosso E Verde**

Pizzas fraîches et artisanales, chaudes (cuisson en 3 min) ou froides. Entre 8 et 14 recettes différentes.

Tarifs : de 9 € à 12 €.

Horaires
24h/24, 7j/7

Tournoux Mougenot

Huissiers de Justice

24 rue Anatole-France
21120 Is-sur-Tille
03 84 82 30 08

L'Étude Tournoux et Mougenot applique et fait appliquer dans tous les domaines, les lois et règlements en vigueur, en particulier en matière de droit du travail, de sécurité, de santé et de protection de l'environnement. Ayant fait du recouvrement de créances leur axe de spécialisation, ils ont développé des outils opérationnels adaptés afin d'offrir la meilleure efficacité.

Accueil des visiteurs

Du lundi au vendredi de 9 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 16 h.

Dali coiff

2, rue Jean-Jaurès
06 12 26 48 58

Coupes pour homme et enfant. Spécialité : création de motifs personnalisés sur une coupe dégradée. Entretien et taille de barbe.

Horaires
Du mardi au vendredi de 9 h 30 à 12 h et de 14 h à 19 h et le samedi de 9 h 30 à 19 h.



Cours de sophrologie
Renseignements auprès
de Karine Pocas
06 30 96 52 84

Lutter contre le stress, les angoisses, les phobies, la dépression ou se préparer à un événement bien précis. Séances à domicile ou au cabinet *Sport santé*, 10 rue Jean-Jaurès à Is-sur-Tille.

Séances individuelles avec objectifs ou en groupe avec une thématique.



L'année 2020 a été très particulière avec la crise sanitaire. Cela a eu pour effet un surcoût d'environ 120 000 € que nous avons pu absorber grâce aux finances saines de la Communauté de communes. En effet, même s'il y a eu une baisse des dépenses, les recettes ont diminué plus fortement.

Concernant l'année 2021, la Covati dispose d'un budget principal et de 3 budgets annexes qui retracent des activités spécifiques à savoir le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC), le Parc d'activité de Til-Châtel et l'Office de Tourisme.

BUDGET 2021	Fonctionnement	Investissement	Total	Encours dette au 31/12/2020
Budget Général	7 348 952 €	2 119 349 €	9 468 301 €	2 264 771 €
SPANC	26 228 €	9 000 €	35 228 €	-
Parc d'activités Seuil de Bourgogne	2 055 707 €	2 292 893 €	4 348 601 €	917 721 €
Office de Tourisme	96 911 €	9 900 €	116 811 €	-
Total dépenses	9 527 799 €	4 431 143 €	13 958 943 €	3 182 492 €
Total recettes	10 222 083 €	4 432 799 €	14 654 882 €	
<i>Excédent budgétaire</i>	<i>694 283 €</i>	<i>1 656 €</i>	<i>695 939 €</i>	

Chiffres clés du budget principal

Recettes de fonctionnement 8 037 075 €

Les recettes sont composées :

- des impôts et taxes pour 4 693 073 € (58,39 % du budget),
- des dotations de l'État et de subventions pour 1 402 332 € (17,44 % des recettes),
- de participations diverses 1 221 442 € (dont 530 000 € de redevances péri et extrascolaires, 340 000 € liés à la restauration scolaire et 85 000 € de redevances école de musique),
- du report du résultat constaté au compte administratif 2020 de 639 001 €,
- de diverses recettes (80 727 €).

Pour cette année, le Conseil communal a souhaité ne pas augmenter les taux d'imposition.

Investissements 2 119 349 €

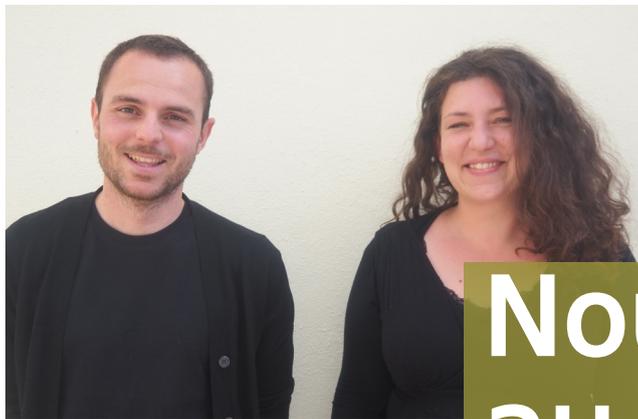
Ils s'articulent notamment autour de :

- la construction d'une micro-crèche à Moly : 482 824 €,
- la finalisation des études pour le terrain synthétique (dont les recherches archéologiques) : 65 000 €,
- l'acquisition immobilière et l'engagement des travaux pour accueillir les services de la trésorerie : 250 000 €,
- une 5^{ème} tranche de travaux du château Charbonnel : 81 000 €,
- des travaux d'amélioration des accueils des centres de loisirs (40 000 €)
- la finalisation des travaux de construction de la salle intercommunale : 410 560 €,
- l'installation d'une sécurité incendie (bâche) et la mise aux normes de la station d'avitaillement à l'aérodrome à Til-Châtel pour 91 000 €.

Christophe Monot

Vice-président en charge des finances, du transfert de compétences et de la mutualisation





Nouvelle équipe au Service actions sociales

En complément de ses fonctions d'animateur au sein du Service enfance-jeunesse depuis 2018, Bastien Degret a rejoint le Service actions sociales afin de proposer de nouvelles activités diversifiées aux seniors et aux familles. Il anime notamment les séances d'*Activ'forme* proposées aux personnes de plus de 70 ans du territoire.

Sarah Marchal gère quant à elle l'aide aux devoirs ainsi que les ateliers culturels mis en place dans le cadre du CLAS (Contrat local d'accompagnement à la scolarité). Elle intervient également sur les activités familles, seniors, et parents-enfants.

Forte de son expérience dans le domaine de l'éducation et du social, elle a rejoint le service au mois d'avril.

Changement de direction

Depuis le 1^{er} mars, Pascal Trouvé est le nouveau Directeur Général des Services de la Covati.

Originaire de la Côte-d'Or, il a commencé sa carrière professionnelle à Reims de 2000 à 2003 dans une agence d'urbanisme.

Depuis plus de 18 ans, il est au contact des collectivités territoriales puisqu'il occupait le poste de Direction du Syndicat Mixte du Pays Seine-et-Tilles.

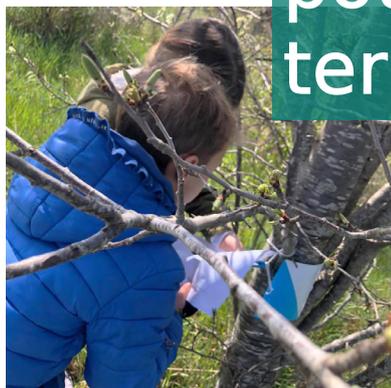
Son expérience locale et sa connaissance du territoire sont ainsi des atouts significatifs pour la Covati.



Hélène Fischer
Responsable des ressources humaines



Des parcours d'orientation pour découvrir le territoire



Durant le troisième confinement qui a débuté le 5 avril pour une durée de 3 semaines, la Covati a mis en place un parcours d'orientation pour permettre, entre autres, aux familles de pouvoir faire une activité en respectant les nouvelles directives gouvernementales.

Bastien Degret, éducateur sportif et animateur au sein du Service actions sociales, s'est appuyé sur les sentiers de randonnée de l'Office du tourisme pour poser les balises et ainsi proposer les différents parcours.

COMMENT ÇA MARCHE ?

La carte d'orientation était à télécharger sur le site de la Covati.

À l'aide de la légende et des symboles qui figurent sur la carte, les participants ont pu s'orienter et repérer leur position ainsi que le cheminement qu'ils devaient effectuer pour trouver les balises.

Le point de départ était représenté par un triangle et chaque balise par un rond avec une lettre de l'alphabet. Une fois la balise trouvée, il fallait poinçonner la grille dans la case correspondante.

Durant cette période, 6 000 personnes sont allées sur la page *actualité* du site internet de la Covati pour cette activité.

OÙ SE PASSAIT LE PARCOURS ?

Chaque semaine, 2 communes étaient choisies en fonction de leur emplacement pour permettre à un maximum de personnes de participer à cette activité en respectant la distance des 10 km.

7 communes ont pu voir déferler des personnes à la recherche de balises qui ont pu, en même temps, découvrir les villages (Chaignay, Crécey-sur-Tille, Épagny, Spoy, Villecomte, Saulx-le-Duc et Pichanges).

Les maires des communes ont été très surpris de voir que ces parcours avaient mobilisés autant de monde, familles, couples, amis... Les rues des villages de notre territoire ont été très arpentées par les petits et les plus grands pour le plus grand bonheur des enfants !



Face à ce succès, Bastien Degret et Francis Perderiset ont été invités dans le studio de K6FM pour présenter cette activité innovante !

Zoom sur la vaccination



ET SI ÇA CONTINUAIT ...

La Covati a décidé de maintenir le parcours d'orientation en continuant à découvrir d'autres communes pendant les périodes hors chasse du mois de mai à septembre.

Pour plus de renseignements, suivez notre page Facebook Covati et trouvez des indices qui vous permettront de découvrir les prochains lieux !



Francis Perderiset
Vice-président en charge des affaires sociales, de la solidarité et des personnes âgées



La ville d'Is-sur-Tille a gracieusement mis à disposition la salle des Capucins afin qu'un centre de vaccination de proximité s'installe. Il est en place depuis le 14 janvier, porté et géré par la CPTS (Communauté professionnelle territoriale en santé) de Côte-d'Or et Haute-Marne, en lien avec le Contrat local de santé du Pays Seine-et-Tilles en Bourgogne.

Les médecins et infirmiers actifs et retraités du territoire se sont massivement mobilisés. La Covati a soutenu la CPTS en accompagnant sa population dans les prises de rendez-vous.

2 150 personnes étaient vaccinées au 31 mai

Vaccinobus

Afin de compléter le centre de vaccination, la Covati a décidé de faire appel au vaccinobus pour permettre à un maximum de personnes âgées de plus de 60 ans de se faire vacciner. Le vaccinobus s'est arrêté à Villecomte et à Til-Châtel le samedi 8 mai.

Les 23 mairies se sont mobilisées et ont orienté 300 personnes réparties sur les 2 communes.

Le mercredi 2 juin, le vaccinobus a fait une seconde halte à Marcilly-sur-Tille pour les personnes âgées de 50 ans et plus, les personnes prioritaires comme les enseignants, les gendarmes et les pompiers (sans condition d'âge), les assesseurs pour les élections.

Une liste complémentaire a été établie pour les personnes de 18 à 49 ans souhaitant se faire vacciner. 300 doses étaient réservées pour notre territoire.



Atelier seniors
Se remettre en selle

La Covati s'adapte

Malgré la période compliquée que nous avons traversé, le Service actions sociales de la Covati a su proposer des activités à destination des seniors et des familles dans le strict respect des règles de sécurité sanitaire.



Activ'partage : Exposition Valentine Graziani



Activité familles : Course d'orientation



Activ'form : Disc Golf



Activité familles : Rallye photos

Seniors

Familles



Les personnes âgées de plus de 70 ans, isolées et fragiles, peuvent bénéficier de la visite du facteur une fois par semaine.

Ce service est proposé gratuitement par la Covati.

Informations : 03 80 95 32 41

Projet micro-crèche à Moloy

La volonté de développer l'accueil de la petite enfance sur le territoire de la Covati se traduit par la création de deux nouvelles structures sur les trois prochaines années, à Moloy et Til-Châtel.

Le chantier de construction de l'établissement de Moloy, débuté depuis le 22 mars, se poursuivra jusqu'à l'automne et l'ouverture de la structure est prévue avant la fin de l'année.

C'est la Fédération ADMR de la Côte-d'Or, partenaire de la Covati depuis de

nombreuses années, qui va assurer la gestion de la micro-crèche.

Ce bâtiment de 115 m² éco-conçu viendra enrichir la liste des équipements communautaires.

Suivant le Code de l'Action Sociale et des Familles, les micro-crèches bénéficient de 10 places d'accueil et une place d'accueil d'urgence. Une place peut être occupée par deux ou trois familles selon les contrats dont elles bénéficient.

Ce sont donc environ 25 familles qui pourront bénéficier du nouveau mode d'accueil à Moloy et autant à Til-Châtel en 2023.



Nouveau jardin pour la SMA Brin d'éveil

Créé en 2008, un des jardins de la Maison de la petite enfance à Is-sur-Tille va être réaménagé puisque l'espace de jeux extérieur va être rénové.

Depuis 13 ans, cette structure abrite la Structure multi-accueil où 45 enfants maximum à la fois passent d'agréables moments de découvertes et d'éveil, dans 3 unités de vie, une salle de psychomotricité et 2 jardins.

C'est également le siège du Relais petite enfance qui permet aux assistants maternels et aux familles du territoire de trouver réponse à leurs questions (conseils quant aux contrats de travail par exemple) et des informations de formation, d'animation et de médiation.

L'entretien du patrimoine communautaire est une priorité des élus de la Covati.



Un air frais souffle sur le centre de loisirs



Le bien-être des enfants, des jeunes de 3 à 17 ans et des équipes pédagogiques lors des vacances scolaires est au cœur des préoccupations des élus.

Le centre de loisirs, situé à Is-sur-Tille, va bénéficier cette année de l'installation d'une climatisation.

Les performances thermiques de ce bâtiment lui permettent de bénéficier d'un mode de chauffage fort économique. Il ne restait plus qu'à adjoindre au système de ventilation double flux un module permettant un rafraîchissement lors des fortes chaleurs estivales.

Ce sera chose faite pour l'été 2021.

Nouvel accueil périscolaire à Spoy

Après deux années passées à Gemeaux, l'accueil périscolaire de Spoy a retrouvé, après les vacances scolaires de printemps, des locaux flambants neufs.

Les élus Spoyens mettent à disposition du centre de loisirs périscolaire plus de 100 m² de salle d'activité et toutes les commodités qui accompagnent cet espace : cuisine équipée, espaces de stockage, sanitaires, hall d'accueil...

Le bâtiment est également le siège des écoles maternelle et élémentaire. La proximité entre temps scolaires et temps périscolaires permet un fonctionnement fluide et sécurisant pour les enfants.





Restaurant scolaire de Saulx-le-Duc

La Covati agit contre le gaspillage

ÉTUDE

Après une demi-journée de formation avec les référents des restaurants scolaires participants (Gemeaux, Lux, Marsannay-le-Bois, Marey-sur-Tille, Til-Châtel et Saulx-le-Duc), un diagnostic a été réalisé durant 2 semaines.

En partenariat avec le Conseil départemental de la Côte-d'Or et notamment Mathilde Mouchet, coordinatrice des projets d'économie circulaire, des pesées ont été réalisées afin de connaître les quantités de nourriture non consommées par les enfants ainsi qu'un diagnostic qualitatif qui va permettre d'en comprendre les causes.

L'analyse de ces données est une base de travail pour mettre en place des actions permettant de limiter le gaspillage et de revaloriser les déchets encore existants en lien avec le service économie circulaire de la Covati.

L'étude a porté sur 2 960 repas et 1 775 kg d'aliments livrés.

Il en ressort que plus de 70 % de la nourriture livrée est effectivement consommée.

PLAN D'ACTION

Le plan d'action mis en place suite à ce diagnostic comporte 3 axes :

- en direction du prestataire qui fournira les repas pour les 3 années à

venir (le renouvellement du marché public de restauration vient d'avoir lieu) : modulation des portions, protocole de recyclage des barquettes et des plats non consommés ;

- en direction des sites de restauration : commandes au plus près des besoins (d'où l'importance pour les familles de bien penser à désinscrire leurs(s) enfant(s) qui ne fréquentent pas les restaurants scolaires), service à l'assiette et à la demande, bonne conservation des quantités non consommées pour une utilisation ultérieure (au goûter par exemple), travail sur le bruit et sur le temps consacré au repas ;

- revalorisation des quantités non consommées : convention avec les *Restos du Cœur* ou d'autres associations, fabrication de confitures, de jus de fruits, de compotes, compostage.

MARCHÉ DE RESTAURATION

Parallèlement à cette démarche, il a été demandé dans le cahier des charges du marché public récemment signé, que les actions prévues par la loi Egalim (Loi pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et alimentaire et une alimentation saine, durable et accessible à tous) soient anticipées, notamment le pourcentage de produits bio dans les assiettes et celui de produits labellisés.

Pour répondre à des objectifs en lien avec l'alimentation, le Service enfance-jeunesse de la Covati a engagé un projet anti-gaspi, sur certains des restaurants scolaires dont elle a la gestion, soit 7 sites sur 9, avant de le généraliser.

Comme chaque année, des investissements sont en cours dans les offices de restauration. Cette année, c'est à Marsannay-le-Bois et Saulx-le-Duc que du matériel neuf va être installé.

Cécile Staiger

Vice-présidente en charge de la petite enfance, de l'enfance-jeunesse, de la restauration scolaire et de l'éducation



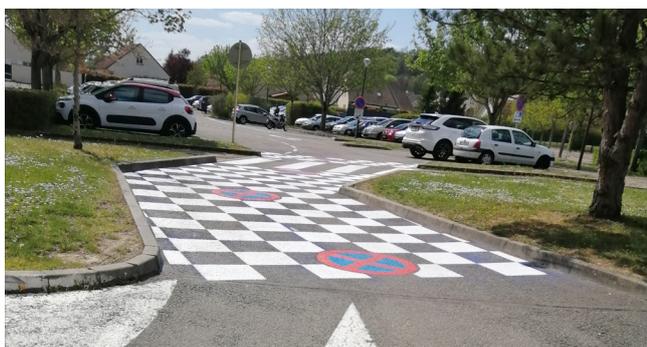


Climatisation du château Charbonnel

Entreprise : MES Services

Coût : 26 095,20 € TTC

Point travaux



Modification de la signalisation routière du parking du collège Paul-Fort à Is-sur-Tille

Entreprise : CCS signalisation

Coût : 2 128 € TTC



Installation d'une réserve incendie à l'aéroport

Entreprise : Is TP

Coût : 15 970,68 € TTC

Réparation d'une fuite dans le grand bassin de la piscine

Entreprise : Is TP

Coût : 7 032 € TTC



Installation d'une station d'avitaillement à l'aéroport

Entreprise : TSG

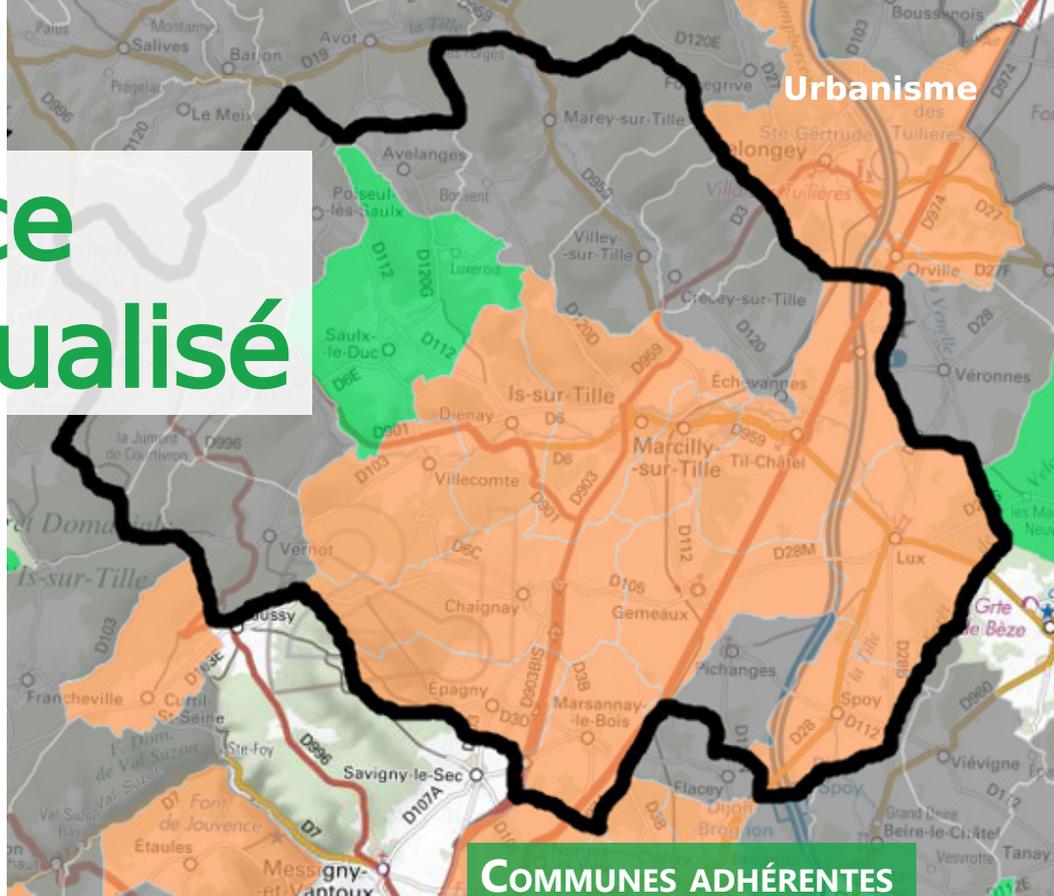
Coût : 58 342,63 € TTC

Un service ADS mutualisé

Désormais, toutes les communes de la Covati dotées d'un document d'urbanisme sont devenues compétentes pour l'instruction des autorisations d'urbanisme (permis de construire...).

Les demandes ne sont plus instruites par l'État et les collectivités concernées doivent prendre en charge cette nouvelle mission.

La Covati a choisi de créer un service ADS (Autorisation du droit des sols) mutualisé afin d'assurer la qualité et l'efficacité du service.



Urbanisme

COMMUNES ADHÉRENTES

Orange : PLU

Vert : carte communale

Gris : communes non concernées

- Chaignay
- Diénay
- Épagny
- Gemeaux
- Is-sur-Tille
- Lux
- Marcilly-sur-Tille
- Marsannay-le-Bois
- Saulx-le-Duc
- Spoy
- Til-Châtel
- Villecomte

L'instruction des demandes d'urbanisme est très réglementée et nécessite une organisation relativement complexe.

1 Dépôt de la demande

La demande est déposée en mairie. **La commune** vérifie le dossier (nombre d'exemplaires, signatures...) et fournit un récépissé de dépôt au demandeur. Elle affiche l'avis de dépôt en mairie et consulte au besoin l'Architecte des Bâtiments de France et les gestionnaires de réseaux (électricité, eau...).

La Covati reçoit ensuite le dossier qu'elle examine, puis effectue les consultations d'urbanisme et envoie en mairie une proposition de courrier de demande de pièces ou de prolongation de délai quand la réglementation l'impose.

2 L'instruction

La commune signe et envoie les courriers produits par le service ADS et lui transmet les réponses des gestionnaires de réseaux et les pièces complémentaires éventuelles.

Une fois ces procédures accomplies, **la Covati** prépare la proposition de décision et la transmet à la mairie.

3 Décision et suites

La commune signe et notifie l'arrêté au demandeur, affiche la décision et la transmet à la préfecture. Elle réceptionne également les déclarations d'ouverture de chantiers et les déclarations attestant l'achèvement et la conformité des travaux.

La Covati transmet les dossiers aux services de la fiscalité de l'urbanisme.

Loi ALUR (Loi pour l'accès au logement et un urbanisme rénové) a apporté des changements dans l'instruction des demandes d'urbanisme.

Jean-Denis Staiger

Vice-président en charge des travaux, des infrastructures, du matériel communautaire et de l'aérodrome



Contrôles périodiques

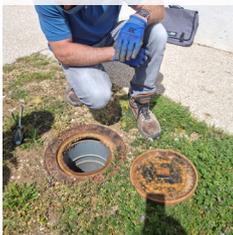


Lorsque votre habitation n'est pas raccordée à l'assainissement collectif, elle doit être équipée d'une installation d'assainissement non-collectif (ANC).

La réglementation impose que ces installations soient contrôlées au moins une fois tous les dix ans par le Service public d'assainissement non collectif (SPANC). En cas de vente du bien, un contrôle doit avoir été réalisé dans les trois ans précédant la vente.

Le contrôle consiste, entre autres, à l'examen des différentes parties de l'ouvrage afin de vérifier leur bon état et d'éventuels dysfonctionnements. Ces ouvrages doivent être aisément accessibles.

1 L'ensemble des eaux usées produites sont collectées et acheminées vers l'installation. Un regard ou un té de visite permettent de détecter un début de formation de bouchon et un accès pour un éventuel curage.



2 Le réseau de collecte des eaux usées doit être équipé d'une cheminée de décompression. Sans cette dernière, l'eau contenue dans les siphons des équipements peut être aspirée, laissant pénétrer les mauvaises odeurs dans votre habitation.



4 La cheminée de ventilation de la fosse permet l'extraction des gaz, ainsi que des éléments volatils contenus dans les graisses. Elle est surmontée d'un extracteur dont la forme permet le tirage. Elle est placée en hauteur, loin des fenêtres et autres conduits de ventilation.

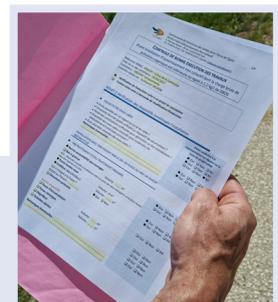
Florian Paquet
Vice-président en charge de la transition énergétique, du SPANC, de la GEMAPI et des déchets



5-6-7 Les eaux prétraitées dans la fosse sont dirigées dans un épandage. Le regard amont permet la répartition des effluents dans le sol naturel ou dans un sol reconstitué. Une activité bactérienne différente de celle de la fosse termine le processus d'épuration.



8 Les eaux pluviales ne doivent pas être envoyées dans le dispositif d'assainissement.



Lors du contrôle, une fiche déclarative doit être remplie par le propriétaire ou son représentant. Elle comprend des informations administratives et des informations sur le terrain. Elle doit être accompagnée par la présentation de tout document relatif à l'installation et à son entretien, tels que les bordereaux de vidange, factures de travaux, plans...



Nouveau Minibus



Face aux besoins de mobilité, la Covati a enrichi son parc de véhicules. Dans un souci constant d'économie, elle a fait le choix de faire appel à un système de régie publicitaire. Ainsi, la société *Infocom* a proposé un encart publicitaire aux entreprises du territoire.

C'est grâce à 20 annonceurs que ce nouveau véhicule a pu être financé à travers des contrats pluriannuels d'insertion publicitaire.

Il s'agit d'un minibus principalement utilisé par le Service enfance-jeunesse pour transporter les enfants et jeunes des centres de loisirs d'Is-sur-Tille et Marsannay-le-Bois. Leurs activités sont diverses et peuvent se dérouler sur le territoire mais également sur tout le département, voir au-delà (ex : séjour aux Rousses).

Il peut également servir au transport des seniors dans le cadre des activités proposées par le Service actions sociales. Il a pour cela été équipé d'une poignée d'appui pour monter et sortir.

Pascal Trouvé
Directeur général des services



L'Office de tourisme prend le virage du numérique

L'Office de tourisme dispose de plusieurs supports numériques pour promouvoir l'ensemble du territoire et ses acteurs du tourisme : un site internet, une page Facebook ainsi qu'une base de données dénommée *Décibelles Data* (faisant partie du Schéma régional d'Information touristique). La crise sanitaire a accentué leur utilisation, il est donc crucial de faire évoluer les contenus de ses supports.

Au sujet des réseaux sociaux, la page Facebook de l'Office de tourisme a été lancée en août 2015 afin de valoriser les sites et les lieux touristiques du territoire. Afin d'accroître son animation, de nouvelles publications récurrentes ont été créées permettant ainsi de mettre en lumière les acteurs et les atouts touristiques

du territoire, par le biais de photographies ou de vidéos.

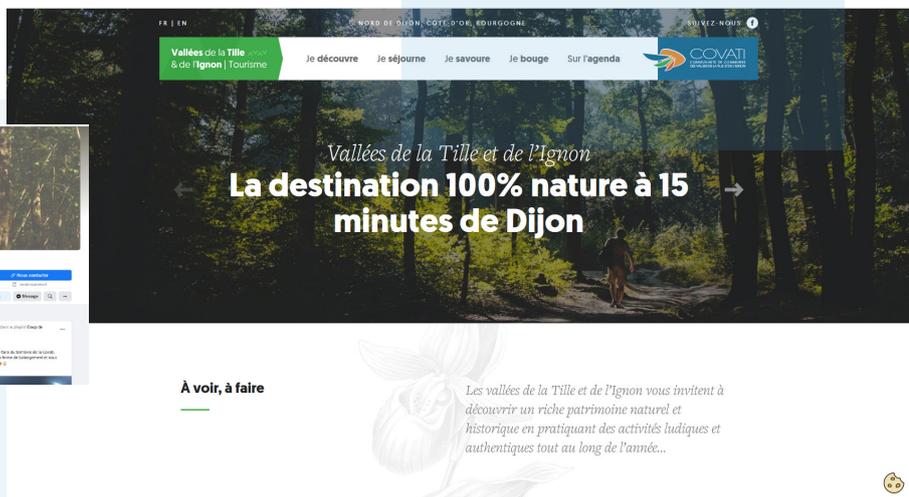
D'autre part, le nom de la page *Covati Tourisme* a également été changé dans le but d'améliorer sa visibilité et ainsi conforter le territoire en tant que destination. Elle porte désormais le nom de *Tourisme des Vallées Tille-Ignon*.

De plus, afin de mettre en avant les parcours de randonnées pédestres inscrits au Plan départemental de la Côte-d'Or, la Covati avait, dès 2016, intégré des audios sur l'application *Balades en Bourgogne* lancée par le département. Ces audios permettent de découvrir les sentiers, leur histoire ainsi que le patrimoine naturel présent le long des chemins.

Toutefois, de plus en plus d'utilisateurs pratiquant des activités de pleine nature s'orientent désormais vers des applications utilisant la fonctionnalité du GPS.

C'est pourquoi la Covati a intégré sur le site de son Office de tourisme l'ensemble des cartes des parcours de randonnée et de VTT en version dématérialisée (fichier GPX)*. L'objectif étant de proposer des fichiers accessibles sur les smartphones en plus des fonds de cartes habituels. Ces parcours ont également été intégrés aux sites *Visorando* et *Openrunner* afin de promouvoir ces parcours sur des supports nationaux.

* Les fichiers GPX sont à retrouver sur le site internet www.covati-tourisme.fr dans la rubrique *je bouge*.





Pratiquer des activités de pleine nature, Oui ! Mais en toute sécurité c'est encore mieux...

Le 26 février dernier, plusieurs représentants de la Covati ainsi que des représentants des utilisateurs de la forêt (Présidents de sociétés de chasse, ONF, associations de VTT et de randonnée) se sont réunis afin d'échanger sur le partage de nos forêts. Cette réunion a permis d'améliorer plusieurs champs d'actions en matière de communication.

En effet, fédérer l'ensemble des utilisateurs de la forêt demeure un

enjeu important et permet indiscutablement d'améliorer l'attractivité du territoire.

Les échanges qui ont eu lieu ont permis à la Covati de développer ses moyens de communication afin de sécuriser l'ensemble des activités menées en forêt, ce qui permettra sur du moyen et long terme de mieux renseigner les usagers et d'éviter les conflits d'usage.

Désormais, les jours de chasse seront affichés sur l'ensemble des

panneaux de départ des parcours de randonnée et de VTT, en plus du site internet de l'Office de tourisme (www.covati-tourisme.fr).

D'autre part, sur ce site, figure désormais une nouvelle page portant sur les recommandations qui ont été coconstruites avec l'ensemble des personnes présentes à cette réunion d'échange. Des recommandations qui sont affichées également sur les panneaux de départ.



Toutes les informations sont sur
www.covati-tourisme.fr/je-bouge/recommandations-foret-plaine

Thierry Darphin

Vice-président en charge du tourisme,
de l'école de musique et de la culture





Covati

@covati.official · Organisme gouvernemental

Envoyer un message

La Covati a désormais sa page Facebook

Depuis décembre 2020, vous pouvez suivre les actualités de la Covati au jour le jour, via sa page Facebook.

Cette page a pour but d'informer les habitants du territoire des actions menées par tous les services de l'intercommunalité, mais aussi des actualités des 23 communes qui la composent. C'est un outil qui permet d'accroître la réactivité et la proximité de la Covati avec ses habitants.

Elle permet, par exemple, de relayer des offres d'emploi, des informations pratiques, des photos ou vidéos des activités des enfants au sein des centres de loisirs et accueils périscolaires ou des activités organisées par le Service actions sociales à destination des familles et des seniors, des articles de presse sur la vie des communes...

Deux temps forts ont animé la page Facebook Covati depuis sa création :

- Le jeu de la Saint-Valentin, organisé en soutien aux restaurateurs lors du second confinement.

La Covati a acheté deux repas à chaque restaurateur du territoire proposant un menu à emporter à l'occasion de la Saint-Valentin (*Auberge Côté Rivière, Le Cheval Blanc et Ô Dix d'Is*). Ces menus ont ensuite été mis en jeu sur la page Facebook.

Ce jeu a permis de toucher plus de 13 400 personnes et a généré 1 743 interactions (réactions, commentaires, partages...), seulement quelques semaines après la création de la page !

Trois heureuses gagnantes vivant à Is-sur-Tille, Marcilly-sur-Tille et Moly ont été sélectionnées parmi 355 participants. Elles ont chacune gagné deux menus, à partager avec leur Valentin.

- Les parcours d'orientation, organisés lors du 3^e confinement ont rencontré un franc succès dès le premier parcours, à Chaigny.

La publication pour annoncer ce premier parcours a été vue par plus de 6 600 personnes et a engendré 1 154 interactions (réactions, commentaires, partages...).

Les publications concernant les parcours suivants ont été tout aussi performantes.

Les commentaires suscités par ces publications témoignent de l'enthousiasme des habitants de l'intercommunalité pour ce type d'initiatives, et d'un bel esprit d'appartenance au territoire.

Ces exemples renforcent la volonté de la Covati de développer sa communication par le biais des réseaux sociaux.

Vincent Sauvageot
Conseiller délégué en charge
de la communication



Agenda

Ces manifestations sont susceptibles d'être modifiées ou supprimées en fonction des directives gouvernementales liées à la crise sanitaire.

DE JUIN À SEPTEMBRE

Tous les lundis, Chaignay
Guinguette

JUILLET-AOÛT-SEPTEMBRE

Chaque week-end, Is-sur-Tille
Animations-concerts à l'esplanade
des Capucins (programme à découvrir
dans notre agenda en ligne et sur
le site de la ville d'Is-sur-Tille)

JUILLET

Vendredi 2, Échevannes
Marché nocturne

Vendredi 2, Is-sur-Tille
Soirée de l'été

Samedi 3, Is-sur-Tille
Vide grenier du Judo

Samedi 10, Poiseul-lès-Saulx
Sortie nature

Mardi 13, Is-sur-Tille
Retraite aux flambeaux, feux d'arti-
fice et bal

Mercredi 14
Fête nationale

Samedi et dimanche 24 et 25
Manifestation publique par l'asso-
ciation *Chat libre issois*

Mercredi 28, Is-sur-Tille
Ciné plein air

Vendredi 30, Is-sur-Tille
Marché nocturne

Samedi 31, Mology
Marché gourmand et nocturne

AOÛT

Dimanche 1^{er}, Is-sur-Tille
Pétanque Rugby

Dimanche 15, Is-sur-Tille
Championnat de France d'auto-
cross & de sprintcar

Jeudi 19, Is-sur-Tille
Ciné plein air

Vendredi 27, Spoy
Marché nocturne

Dimanche 29, Is-sur-Tille
Vide grenier Train des Lavières

SEPTEMBRE

Vendredi 3, Is-sur-Tille
Marché nocturne

Samedi 4, Chaignay
Fête de l'âne et Cloch'villages

Samedi 4, Is-sur-Tille
Forum des associations

Samedi 11, Saulx-le-Duc
Fantastic Picnic

Dimanche 12, Is-sur-Tille
Manifestation *4 pattes*

Dimanche 19, Is-sur-Tille
Fermeture de la saison du Train des
Lavières

Samedi 25, Is-sur-Tille
A new Orleans experience par Nola
Collectiv' Brass Band

Samedi 25, Is-sur-Tille
Demi-journée découverte de la
truffe

OCTOBRE

Samedi 2, Is-sur-Tille
Théâtre *La culotte* proposé par *Le
Hérisson masqué*

Samedi 2, Is-sur-Tille
Demi-journée découverte de la
truffe

Mercredi 6, Is-sur-Tille
Spectacle Semaine bleue

Samedi 16, Is-sur-Tille
Fête de la Truffe et des papilles

Dimanche 17, Is-sur-Tille
Journée Bike and Run

Mercredi 20, Is-sur-Tille
Salon seniors

Samedi 23, Is-sur-Tille
Opéra autrement

Samedi 23, Is-sur-Tille
Demi-journée découverte de la
truffe

NOVEMBRE

Samedi 6, Is-sur-Tille
Théâtre des 3 Rivières

Samedi 6, Is-sur-Tille
Demi-journée découverte de la
truffe

Samedi 13, Is-sur-Tille
Demi-journée découverte de la
truffe

Dimanche 14, Is-sur-Tille
Thé dansant

DÉCEMBRE

Samedi 4, Is-sur-Tille
Demi-journée découverte de la
truffe

Dimanche 5, Is-sur-Tille
Marché de Noël

Mercredi 8, Is-sur-Tille
Noël pour tous

Samedi 11, Courtivron
Marché de Noël

Samedi 11, Is-sur-Tille
Père Noël au Train des Lavières

Dimanche 19, Is-sur-Tille
Noël au Marché des terroirs

Retrouvez tout l'agenda à
jour sur notre site internet
www.covati.fr



et suivez nos idées de sorties
sur notre page Facebook !



Covati

Fête de la Truffe et des Papilles



IS-SUR-TILLE

SAMEDI 16 OCTOBRE

DÈS 9 H • ENTRÉE LIBRE

CAVAGES
& DÉGUSTATIONS COMMENTÉES VIN-TRUFFE
MARCHÉS AUX TRUFFES ET DE TERROIR
RESTAURATION SUR PLACE
ANIMATIONS & CONCERT



Communauté de communes des Vallées de la Tille et de l'Ignon

BIKE AND RUN de la Truffière



Is-sur-Tille

dim. 17 octobre

Challenge régional
adultes & jeunes

Course adultes : 13 km
Course jeunes : 5 km et 2 km



www.covati.fr

